

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 15 (1927)

**Heft:** 253

  

**Artikel:** Pestalozzi et l'influence féminine : (suite et fin)

**Autor:** Evard, Marguerite

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259096>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des femmes agentes de police; loi sur le droit au travail de la femme mariée; loi sur la situation des enfants illégitimes; lois sur les tuteurs, sur l'assistance publique, sur l'assurance-maternité... Que de bonne besogne peuvent accomplir, même avec un droit de suffrage restreint, les Anglaises! et n'est-ce pas avec une certaine envie que nous le constatons, nous, éternelles mineures d'une démocratie attardée... E. Gd.

## Pestalozzi et l'influence féminine

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

Lisbeth, ou Elisabeth Naef, de Kappel, était venue à Neuhoof aux jours les plus difficiles offrir ses services, sans gages, par pur dévouement, au futur grand homme qu'elle avait connu chez le Dr Hotze, l'oncle de Pestalozzi. Par son labeur de paysanne entendue, son intelligente gestion du ménage, elle empêcha la ruine de la communauté, car il y avait là Pestalozzi, sa vieille mère, sa femme souvent, les Schulthess à certains moments, Jacobli et sa jeune femme plus tard; elle assura aussi la bonne gestion du ménage d'Yverdon, s'y maria avec le frère d'un des meilleurs collaborateurs du maître, Krusi: une autre Gertrude! Elle fut une bonne fée dans la vie rude du grand homme, qui lui rendit hommage ainsi: « Je me retournerais dans ma tombe et je ne pourrais pas être heureux au ciel, si je n'étais pas certain qu'après la mort, elle sera plus honorée que moi-même: car, sans elle, il y a longtemps que je ne vivrais plus. »

M<sup>me</sup> Pestalozzi, la femme de Jacobli, la fille d'amis argoviens de la famille, fut pour le pauvre malade une douce sœur de charité, et une fille affectueuse pour le maître. Elle eut deux enfants, la joie du grand-père, une petite Marianne morte entre six et sept ans, et Gottlieb, âgé de quatre ans lorsque la jeune veuve alla à Berthoud diriger le grand ménage de l'Institut. Plus tard, nous la retrouvons, épouse du brave paysan Custer, directrice dès 1807 de l'Institut de jeunes filles d'Yverdon; elle mourut avant M<sup>me</sup> Pestalozzi, sa belle-mère; et Custer, qui avait épousé une sœur du Tyrolien Schmidt, abandonna l'institution des jeunes filles à M<sup>lle</sup> Segesser, puis à M<sup>lle</sup> Nabolz, qui épousa un ancien maître de l'Institut, Niederer, le pire ennemi de Pestalozzi dans la suite.

Enfin, Catherine Schmidt, la femme de Gottlieb Pestalozzi, le petit-fils du grand homme, était la sœur du plus fidèle des disciples du maître. Son mari était tanneur; mais il se prit d'un beau zèle pour l'éducation, d'abord à Yverdon, puis à Neuhoof, où il fut question de rouvrir un orphelinat de 30 ou 40 enfants. La jeune femme fut encore une fille affectueuse pour le vieux grand-père et lui donna ses dernières joies de paternité en mettant au monde le petit Charles, le dernier de la branche masculine, qui fut professeur à l'École polytechnique de Zurich et colonel fédéral.

Il faudrait encore parler ici des premières au moins des émules du « père des orphelins », ces petites pauvresses d'Argovie dont il peupla Neuhoof, dans son premier et large geste de paternité. Il enseignait aux enfants le tissage, tout en les instruisant et en les éduquant, les garçons faisant aussi les travaux des champs, et les fillettes ceux du ménage avec Babeli, ou en s'occupant du petit Jacob avec Barbara Pestalozzi, la sœur du maître. C'est avec un sens psychologique génial qu'il établit les « fiches psychologiques » de ces enfants, notant leur caractère, leurs aptitudes, leurs progrès; certains d'entre eux revivent aussi dans son roman. Il faudrait citer des noms, chercher l'écho de sa méthode et de son affection jusque dans la vie d'adulte de ceux et de celles qui eurent la bonne chance d'être les enfants de cœur de cet « homme maternel ».

Sa bonté généreuse inspira de splendides élans de générosité active. Non seulement il a recueilli des indigents, les choyant comme il eût fait d'une nombreuse famille, mais il a répandu son évangile par la plume, parlant de l'enfance abandonnée, plaidant dans la presse et par le livre en faveur des miséreux,

en faveur de l'amélioration du sort des petits illégitimes, des filles-mères, traitant de l'infanticide, de l'enfance criminelle, d'autres problèmes sociaux comme ceux de l'art social et des bibliothèques populaires. Il fut l'apôtre avant tout d'une cause unique: l'éducation des pauvres — pour supprimer la mendicité, le vagabondage et les tares sociales. Cette vocation altruiste était née en son cœur à la vue de petits camarades de jeux de Hörgg, qu'on ôtait à l'école pour les mettre à la navette — le problème social des « petites-mains »! — souffrant pour eux, au point de ne l'oublier jamais! Il avait médité, dans ses courses paroissiales avec son grand-père, le pasteur Andrea Pestalozzi, puis avec son oncle, le médecin Hotze, de Richterswil, sur le sort des pauvres et les infériorités des ruraux, des délaissés, des méprisés. Il devint républicain et socialiste, en avance sur toute sa génération; il conçut l'œuvre sociale, un siècle avant aucun autre philanthrope, et trouva la formule par excellence de l'école populaire, apportant la préparation manuelle et la formation professionnelle indispensables à ceux qui devront faire œuvre de leurs doigts, tout en ayant l'intelligence ouverte et la conscience élevée vers un grand idéal.

Le rêveur Pestalozzi n'était pas un chimérique, et un siècle d'enseignement populaire a démocratisé son pays. De soi-disant disciples, comme Herbart et ses continuateurs, ont quelque peu dénaturé sa géniale inspiration de l'école active, où l'enfant se développe par lui-même, dans un milieu favorable à l'épanouissement de ses enthousiasmes et de ses travaux d'élection. Le centenaire de la mort de Pestalozzi est une excellente occasion de revoir son activité sous un jour nouveau, de repenser son grand idéal, de mieux comprendre sa personnalité d'élite. Et pour nous féministes, il nous plaît de constater que son idéal vient de l'éducation maternelle, avant tout, et que l'influence de quelques femmes supérieures contribua à son œuvre et lui procura les meilleures joies de sa vie: et nous lui rendons un hommage reconnaissant, parce qu'il associa les deux sexes dans son dévouement à l'enfance populaire!

MARGUERITE EVARD.



## Concours

La grande Commission de l'Exposition met au concours une *affiche* pour l'Exposition parmi les femmes de nationalité suisse, comme parmi celles de nationalité étrangère qui, depuis trois ans au moins, sont domiciliées en Suisse. Les conditions de ce concours sont les suivantes:

Les projets doivent être conçus selon le format normal de 90 sur 128 (4 R.) et pouvoir être tirés en deux couleurs. Ils doivent s'inspirer d'une façon aussi frappante que possible de la caractéristique générale de l'Exposition, et pouvoir être également utilisés, non seulement pour l'affiche de l'Exposition, mais aussi pour toutes les publications de celle-ci, telles que: *affiches de tramways, couvertures de catalogues, cartes postales, vignettes* (et même éventuellement pour l'insigne et la médaille de l'Exposition). La préférence sera donnée aux projets qui uniront un cachet artistique à une représentation claire du but de l'Exposition.

Le texte suivant doit figurer sur chaque projet:

**1<sup>re</sup> Exposition nationale du Travail féminin.**

**Berne, 26 août — 30 septembre 1928.**

Une somme globale de 600 fr. est mise à la disposition du jury pour être répartie entre les auteurs des trois meilleurs projets. Cette répartition aura lieu dans tous les cas, et sitôt après que le jury se sera prononcé.

L'auteur du projet qui aura été choisi pour être exécuté devra pourvoir à son transfert sur pierre, et recevra pour cela 250 fr. d'honoraires.

\* Le jury est composé de la façon suivante:

- M. ED. LINCK, peintre (Berne).
- M. ROB. GREUTER, directeur de l'École des Arts et Métiers (Berne).
- M<sup>me</sup> ARP-TAEUBER (Zurich) (Schweiz. Werkbund).
- M<sup>me</sup> JEANNE PERROCHET (La Chaux-de-Fonds) (Œuvre).
- M<sup>lle</sup> MARIE LA ROCHE (Bâle) (Société suisse des femmes peintres et sculpteurs).
- M<sup>lle</sup> A. L. GRUETTER, présidente de la Commission de propagande de la « Saffa » (Berne).
- M<sup>me</sup> GUSTAVE HENTSCH (Genève).
- M<sup>me</sup> J. BURCKHARDT-MATZINGER (Bâle).

<sup>1</sup> Voir le numéro précédent du *Mouvement Féministe*.